



GT Gouvernance NUN 10 octobre 2018 – Répartition des compétences Volet « Relations internationales »

Arbitrages

Les objectifs à poursuivre dans le cadre de ce travail sont de plusieurs ordres :

- rapprocher la décision des acteurs de terrain,
- simplifier et gagner en réactivité,
- conforter les expertises et poursuivre la professionnalisation des services « support ».

Il s'agit ici de décrire la « cible » commune à tous les pôles.

Dans ce contexte, il importe de rappeler les principes suivants :

- les pôles assurent la cohérence de la stratégie formation-recherche,
- les pôles bénéficieront d'une délégation de pilotage et de gestion et à cette fin, ils disposeront de moyens délégués (volet fonctionnement et volet ressources humaines),
- les pôles partagent les valeurs communes définies par l'établissement et articulent leurs actions dans une logique de transversalité et d'interdisciplinarité.

Deux types de compétences sont à analyser :

- des compétences stratégiques et décisionnelles, avec un enjeu de responsabilité ;
- des compétences opérationnelles, avec un enjeu de simplification et d'efficacité interne.

Il sera nécessaire de préciser à chaque fois :

- les compétences exclusives,
- les compétences conjointes,
- les compétences d'appui,

mais aussi :

- les processus de pilotage et de gestion impactés par la nouvelle répartition envisagée,
- les prérequis en matière d'expertise technique ou sur le plan organisationnel.

Pour chaque compétence (et notamment pour les compétences partagées), il faudra s'attacher à la qualifier, selon les items qui suivent : cadre, décide, propose, prépare, est consulté, est informé...

Le travail d'articulation avec les compétences de Centrale Nantes doit encore être conduit.

Missions de l'établissement	Répartition cible des compétences principales afférentes aux missions de l'établissement						
	Établissement	Pôle	Composante	Unités de recherche	Évolution par rapport à la situation actuelle	Commentaires	Arbitrages
Stratégie internationale	Définit la stratégie internationale de l'établissement, en particulier au sein du Conseil universitaire des relations internationales.	Décline la stratégie du pôle en cohérence avec celle de l'établissement	Contribue à la stratégie du pôle	Contribue à la stratégie du pôle	Évolution de la composition du CURI pour intégrer des représentants de pôle	Améliorer le lien formation recherche. Ne plus dissocier le volet recherche (CR) et le volet formation (CURI) dans les appels d'offre liés à l'international	<u>Remarque générale s'agissant des références au CURI</u> : la détermination des instances de la NUN est un sujet distinct de la répartition des compétences.
Partenariats internationaux : - Conclusion des accords internationaux hors programme Erasmus +	Contractualise avec des partenaires internationaux (hors Erasmus+), ce qui garantit la lisibilité/visibilité de l'établissement, et le respect des procédures réglementaires.	Coordonne les propositions d'accords des composantes et unités de recherche, et peut appuyer à leur préparation	Développe son réseau pour aboutir à la signature d'accords	Développe son réseau pour aboutir à la signature d'accords		Suppose que le pôle soit doté des compétences nécessaires (linguistiques et juridiques)	Validé
Partenariats internationaux : - Internationalisation des formations	Dans un premier temps, il est proposé de maintenir l'appui au montage de projets en central.	Le pôle pourrait, à terme et en fonction des besoins, intégrer une compétence d'appui au montage des projets du pôle (et en central, pour les projets qui concerneraient plusieurs pôles ou l'ensemble de l'établissement).	Initie et porte le projet de formation internationale	Initie des projets / M2	Le circuit de validation des projets de formations internationales pourrait évoluer, suivant les compétences déléguées dans le domaine de la formation. A terme, cellule d'appui au montage de projets à l'échelle du pôle	Nécessite, à terme, des compétences en ingénierie de projets au niveau des pôles	<u>Établissement</u> : Appui au montage de projets, (notamment inter-pôles et établissement). <u>Pôle</u> : Appui au montage des projets du pôle, si dynamique polaire et compétences.
Partenariats internationaux : - Financement de projets de coopération ou d'invitation de chercheurs étrangers	Assure le cadrage (à travers le CURI) et la coordination du dispositif ainsi que le reporting aux financeurs	Assure la gestion d'une enveloppe déléguée, entre les composantes et unités de recherche.	Formule des demandes de financements	Formule des demandes de financements	- Transfert de la compétence de la composante vers le pôle pour l'enveloppe professeurs invités - Déconcentration de financements liés aux AAP CURI/AAP Internationalisation/AAP OM Erasmus+	Nécessaire fongibilité des enveloppes professeurs invités et AAP internationalisation des labos.	<u>Pôle</u> : Le conseil de pôle décide des attributions et assure la gestion d'une enveloppe déléguée, entre les composantes et les unités de recherche.
Mobilité étudiante entrante : - Admission des étudiants étrangers hors échanges	Assure la mise en œuvre et coordination des procédures d'admission des étudiants étrangers (L1 – M1) Assure la coordination avec CampusFrance	Les bourses assurent la mise en œuvre et coordination des procédures d'admission des étudiants étrangers pour les formations sélectives	Les commissions pédagogiques des formations émettent un avis sur les candidatures	Les Unités de recherche ne sont pas concernées par cette procédure			Validé

	<p>Mobilité étudiante entrante :</p> <p>- Accueil des étudiants étrangers et gestion de la mobilité encadrée</p>	<p>Assure la mise en œuvre et coordination du dispositif d'accueil des étudiants étrangers (Guichet unique) et la contractualisation avec les acteurs impliqués sur le territoire (CROUS, Préfecture, OFII, ESN notamment)</p> <p>Assure la coordination de la procédure d'accueil des étudiants entrants en mobilité encadrée</p>	<p>Assure l'accueil personnalisé en proximité et le suivi administratif et pédagogique de la mobilité encadrée (soit au niveau de la composante soit au niveau du pôle en fonction les projets de service mutualisé des relations internationales à l'échelle du pôle)</p>			<p>Service mutualisé des relations internationales à l'échelle des pôles</p>	<p>Guichet unique nécessaire à St Nazaire et à la R/Y</p>	<p>Validé</p>
	<p>Mobilité étudiante sortante :</p> <p>- Gestion de la mobilité étudiante sortante</p>	<p>Assure la promotion de la mobilité</p> <p>Assure la coordination des programmes de mobilité sortante qui concerne l'ensemble de l'établissement (principalement hors Europe)</p>	<p>Assure la promotion et coordination des programmes de mobilité sortante Erasmus+ et des conventions relevant d'un unique pôle (soit au niveau de la composante soit au niveau du pôle en fonction les projets de service mutualisé des relations internationales à l'échelle du pôle)</p>			<p>Service mutualisé des relations internationales à l'échelle des pôles</p>		<p>Validé</p>
	<p>Mobilité étudiante sortante :</p> <p>- Gestion des aides financières à la mobilité</p>	<p>Assure la contractualisation avec les financeurs (Erasmus+, collectivités territoriales en particulier) et le reporting</p> <p>Coordonne la procédure d'attribution des aides à la mobilité, le paiement des aides financières, et le suivi des dossiers</p>	<p>Assure l'accompagnement des étudiants dans le montage de leur dossier, et le suivi du dossier (soit au niveau de la composante soit au niveau du pôle en fonction les projets de service mutualisé des relations internationales à l'échelle du pôle)</p>			<p>Service mutualisé des relations internationales à l'échelle des pôles</p>	<p>Nécessité d'un interlocuteur unique avec les financeurs.</p>	<p>Validé</p>
EUROPE	<p>Conclusion des partenariats européens dans le cadre Erasmus+</p>	<p>Coordonne la contractualisation avec l'Agence Erasmus+ (Charte Erasmus+) et le processus de renouvellement des accords (tous les 7 ans)</p>	<p>Appui et coordonne les partenariats à l'échelle du pôle</p> <p>Lors du renouvellement des accords (2020-2021), une délégation de signature et mutualisation des accords à l'échelle des pôles peut être envisagée</p>	<p>Développe son réseau de partenaire et contractualise pour les accords à l'échelle d'une seule composante</p>		<p>Délégation de signature au directeur de pôle</p> <p>Service mutualisé des relations internationales à l'échelle des pôles</p>	<p>Reporting de la composante au niveau du pôle</p>	<p><u>Pôle :</u> Appui et coordonne les partenariats à l'échelle du pôle. Lors du renouvellement des accords (2020-2021), délégation des signatures et mutualisation des accords à l'échelle des pôles.</p>
	<p>Partenariats européens :</p> <p>- Internationalisation des formations dans le cadre du programme Erasmus+</p>	<p>Dans un premier temps, il est proposé de maintenir l'appui au montage de projets en central.</p>	<p>Le pôle pourrait, à terme et en fonction des besoins, intégrer une compétence d'appui au montage des projets du pôle (et en central, pour les projets qui concerneraient plusieurs pôles ou l'ensemble de l'établissement).</p>	<p>Initie et porte le projet</p>	<p>Initie des projets/M2</p>	<p>A terme, cellule d'appui au montage de projets à l'échelle du pôle</p>	<p>Nécessité de compétences en contrôle de gestion au niveau du pôle et de compétences en ingénierie de projets.</p>	<p><u>Établissement :</u> Appui au montage de projet (notamment pour les projets qui concernent plusieurs pôles ou l'établissement) <u>Pôle :</u></p>

									Si dynamique du pôle et compétences, appui au montage des projets du pôle.
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--